



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU CLUB PONGISTE DE COZES

DU 18 JUILLET 2026

Présences des membres du bureau : Stéphane Arrignon, Gérard Perrochon, Arnaud Guillon.

Excusé : François Depauw représenté par Stéphane Arrignon

Absent : Pierre Hazard

Présence de Madame Le Maire de Cozes Patricia Chaigneault ainsi que l'adjoint aux écoles/associations Anthony Voloscak.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025 est adopté à l'unanimité.

Bilan moral et sportif

Monsieur Arrignon présente le bilan sportif de l'année écoulée.

Le club compte 67 licenciés, avec au total 6 équipes, réparties comme suit : 3 équipes en D3, 2 équipes en D2 et 1 équipe en D1.

En fin de saison les résultats sont très satisfaisants.

Une D2 monte en D1 en première phase.

En seconde phase la D2 monte en D1 et 2 D3 montent en D2.

La saison prochaine le club aura 3 D1, 2 D2 et 1 D3

2 équipes présentes au championnat vétérans une D2 et une D3, l'équipe de D3 a remporté la finale.

Cette année, un championnat féminin a été réalisé, 2 équipes de 2 joueuses ont pu y participer. Malheureusement une seule journée de championnat a eu lieu, la 2^{ème} a été annulée pour cause de canicule.

En championnat jeunes l'équipe cadet/junior remporte le titre de champion départemental en D2 et l'équipe de D1 est vice-championne départementale.

Les entraînements dirigés par Maxime Battistello permettent des progressions à tous les niveaux.

Bilan financier

Monsieur Arrignon présente le compte financier pour la saison 2025-2026. Celui-ci présente un résultat net de 0 euros au 4 octobre 2025. (18 488,46 euros en recettes et 18 488,46 euros en dépenses).

La situation financière représente 5 862,31 euros tout compte confondu.

Le compte financier est adopté à l'unanimité.

Monsieur Arrignon présente le budget prévisionnel pour la saison 2026-2027 Celui-ci s'équilibre à hauteur de 16 655,00 euros en recettes et en dépenses.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Tarifs 2026-2027

Les tarifs restent inchangés soit de 125 euros pour les compétiteurs adultes et 65 euros pour les jeunes et les adultes loisirs.

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Evolution du club :

Commission équipe :

Pour la saison 2026-2027, création d'une commission composition d'équipes, les membres sont : Jérôme Legeron, Djohan Maye, Corinne Perrochon, Fabien Bizet, Stéphane et Virginie Arrignon.

Nomination d'un(e) référent(e) : Véronique Mercier.

Les capitaines d'équipes devront communiquer leur composition d'équipe à la référente ainsi que les absences, car elle sera chargée de compléter les équipes en tenant compte des niveaux, points, divisions, ...

Investissement personnel :

Véronique Mercier a obtenu son diplôme d'arbitre régional.

Stéphane Arrignon a obtenu son diplôme de formateur d'arbitre et juge-arbitre.

Virginie Arrignon a obtenu la théorie d'arbitre régional.

Communication :

Le club avait déjà sa page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100079335555325>

Nouveauté un site internet est opérationnel et en ligne : <https://clubpongistecoze.fr/>

Saison 2026-2027

Pour la nouvelle saison la commission composition d'équipe déterminera le nombre d'équipe en fonction du nombre de joueurs qui souhaiteront faire de la compétition.

8 tournois planifiés du 10 juillet au 28 août 2026.

2 dates de réalisation d'un repas Moules-frites au camping de Cozes (29 juillet et 19 août 2026).

En mai/juin 2027 le club fêtera ses 55 ans, une réflexion sera faite afin d'organiser une manifestation en cet honneur.

Elections du bureau

Conformément aux statuts de l'association Messieurs Arnaud Guillon (secrétaire) et Perrochon Gérard (secrétaire adjoint) sont sortants. Il y a 4 postes vacants au sein du bureau.

Messieurs Jérôme Legeron, Gérard Perrochon, Arnaud Guillon, Fabien Bizet et Madame Virginie Arrignon se portent candidats et sont élus à l'unanimité.

Après réunion à huis clos du bureau celui-ci s'établit de la manière suivante :

Stéphane Arrignon, président

Gérard Perrochon, vice-président

Arnaud Guillon, secrétaire

Virginie Arrignon, secrétaire adjointe

François Depauw, trésorier

Jérôme Legeron, trésorier adjoint

Fabien Bizet, membre du bureau

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est close à 12h34.